



**ASSOCIATION
LES DESCENDANTS DE PIERRE MIVILLE**

FORMULAIRE D'ADHÉSION / MEMBERSHIP FORM

COTISATION ANNUELLE de \$25.00 couvre la période du 1^{er} avril au 31 mars /

MEMBERSHIP FEE \$25.00 covers the period of April 1st to March 31st

***POLITIQUE D'ADHÉSION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES SEULEMENT /
MEMBERSHIP POLICY FOR NEW MEMBERS ONLY***

Si vous adhérez après le 1^{er} juillet, comptez \$2,00 par mois jusqu'au 31 mars prochain (c.-à-d., si vous adhérez en novembre, votre cotisation sera de \$10.00, soit 5 mois x \$2.00)

If you join after July 1st, count \$2.00 per month up to March 31st (i.e. if you join in November, your membership fee will be \$10.00, 5 months x \$2.00)

Si vous adhérez en janvier, votre cotisation de 25\$ sera valide jusqu'au 31 mars de l'année suivante /
If you join in January, your \$25.00 membership fee will be valid until March 31st of the following year.

No. Membre / Member No. _____

Nom / name		Prénom / Surname	
Adresse / Address :			
Numéro, rue, appartement / number, street, apartment			
Ville / Town		Province/Pays – State/Country	Code Postal / Zip Code
()			
No. Téléphone / Telephone No.		Adresse électronique / Electronic address	
AAAA-MM-JJ		<input type="checkbox"/> actif /active <input type="checkbox"/> retraité / retired	
Date de naissance / Date of birth		Métier ou profession / Trade or occupation	

**Veillez libeller votre chèque à l'ordre de / Please make your cheque payable to :
« Les descendants de Pierre Miville »**

Faire parvenir à l'adresse suivante / Forward to the following address:

Monsieur Jean-Guy Deschênes
9317, avenue Millen, Montréal (Qc) H2M 1X1

Association *Les descendants de Pierre Miville*

Paiement par transfert électronique.

Cette approche vous évite de faire un chèque et de le poster.

Vous avez deux choix pour le faire :

- Il est possible de payer votre cotisation par un **virement INTERAC** à :
descendants.pierre.miville@hotmail.com

Il suffit de suivre les indications fournies lorsque vous demanderez de faire un virement Interac.

Il vous sera demandé de fournir une question qui me sera envoyée. Sécurité oblige !

Tant que je n'aurai pas reçu de votre part la réponse à fournir, je ne pourrai pas accepter le transfert. Il est donc très important de me fournir la réponse dès que possible.

- Si vous utilisez le service *AccèsD de Desjardins*, vous pouvez payer directement votre adhésion à l'association.

Comme nous ne sommes probablement pas dans votre liste des bénéficiaires, il faudra nous ajouter.

Voici les informations dont vous aurez besoin pour identifier l'association comme bénéficiaire :

Transit caisse: **20052**

No institution: par le menu déroulant, choisir **815**, soit *Institutions du Québec*

Folio/No compte: **2502003**

Lorsque vous ferez un transfert, nous recevrons une identification de votre **nom** et une **Raison du virement**. Il est suggéré de mettre votre **numéro de membre** comme raison. Exemple pour notre présidente Lynn : **M-641**

N'oubliez pas que plusieurs de nos membres ont des noms semblables ou identiques (homonymes). Lors d'un virement, le bénéficiaire reçoit **le nom** de l'expéditeur et la **raison** de l'envoi. Nous voulons être certains de créditer le bon membre !

Espérant que vous réussirez du premier coup !

Jean-Guy Deschênes

Trésorier, Association *Les descendants de Pierre Miville*